

● 17H38

Rhône 3: les députés réagissent face aux incertitudes liées au financement fédéral

Dans un postulat urgent Rahel Zimmermann (PS), Vincent Pravato (PLR), Philipp Loretan (neo) et Serge Darbellay (Les Vert.e.s) constatent que la Confédération a indiqué «que tout écart significatif par rapport au projet global Rhône 3 approuvé peut compromettre le financement fédéral».

Ils demandent ainsi au Conseil d'Etat «de planifier, de réviser et de mettre en œuvre les projets de la 3e correction du Rhône dans le canton du Valais de manière à respecter les exigences, les critères et les directives de la Confédération et à ne pas compromettre le financement fédéral.»

Le débat

Le conseiller d'Etat Franz Ruppen déclare que la révision en cours a justement pour but de respecter les dispositions fédérales. Il explique que la protection des terres agricoles n'était pas respectée dans le projet avant sa révision. «Il ne devrait pas avoir de doute quant au financement fédéral», estime-t-il, parce que les bases légales sont respectées.

Rahel Zimmermann conteste cette réponse. Elle estime qu'avant de procéder à une révision, il faut garantir les financements fédéraux.

Le postulat est accepté par 65 voix contre 55 et 6 abstentions. Il est transmis au Conseil d'Etat pour exécution.